

Formulaire de compte-rendu de conseil d'école

Ecole élémentaire de Brioux sur Boutonne :

12, avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne.

Date : 15 Mars 2018

Participants

Représentants des parents d'élèves :

CORDAUX Mélanie
FOUCHER Béatrice
BAUFFIGEAU Vincent
DESCOMBES Christelle
PRINTEMPS Marie
SCHNEIDER Adeline
RICHAUDEAU Alain

DDEN

- Mme RETUREAU Marie-Christine

Enseignants :

- Mme POUSTAY-MORERA Christine
- Mme TRUCHI-BENALI Amandine
- M. FIEVRE Julien
- Mme GUERIT Corinne
- Mme VOIX Aurélie
- M. CHARLES Florent
- Mme VEZIEN Sonia (maîtresse E)
- Mme COUPRIE Julie (décharge de direction)

Maire et ses conseillers :

- M. HAYE Jean-Marie (Maire) (excusé)
- Mme PAGENEAU Lilane (commission scolaire)

IEN

- Mme LAMBIN Corinne (excusée)

Ordre du jour

- **Les projets** réalisés et en cours.
- **Fonctionnement de l'école** : Retour sur les effectifs ; les différents travaux réalisés et à prévoir.
- **Bilan des budgets CAE et mairie pour l'année 2016-2017.**
- **Questions diverses.**

Relevé des conclusions du Conseil

- La compétence école est transférée à la communauté de commune du Mellois à partir du 1^{er} septembre 2018

Points essentiels de la réunion

- Les différents projets pédagogiques : Sont présentés par les délégués de classe (Ce1 au CM2).

Projet « au fil du temps » :

- Toutes les classes iront au « Puy du fou », les Cp et Ce1, le 18 mai et les Ce2, Cm1 et Cm2 le 25 mai.

JMF :

- Les élèves de CM1 et de CM2 ont assisté à une représentation « un air, deux violons » au Metullum de Melle, le jeudi 1 février.

Enfant et le théâtre : Les CM1, CM2 iront voir le 28 mars un spectacle « Les discours de Rose-Marie » à la Boutonnaise.

Piscine : Les CP, CE1, CE2, et les CM1 et CM2 qui n'ont pas eu le « savoir nager », iront à la piscine à partir du mois de juin. Une réunion se tiendra avant les prochaines vacances pour décider des dates de reprise.

L'équipe remercie les parents qui ont accompagné les classes lors des séances du début d'année, et ceux qui voudront bien **passer l'agrément** pour nous accompagner dans les séances futures. Nous rappelons aux parents que les agréments sont définitifs, et n'ont plus de durée limitée.

La prochaine session d'agrément aura lieu le 10 mai à Melle.

Kayak CM1/CM2 : Les élèves de CM1 et de CM2 qui ont obtenu le test d'aptitude aux activités nautiques et le « savoir nager », iront faire du kayak sur la Boutonne, « Au Vert », à partir d'avril. 6 demi-journées (pour les CM1 et les CM2) et une journée complète (pour les CM2) seront proposées aux enfants ; les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la météo. Les enfants ne pouvant y participer (les non-nageurs) seront accueillis dans d'autres classes. Il est précisé que la classe de CM2 aura besoin d'un **parent possédant l'agrément kayak** pour les accompagner.

Vélo CM1 : Des sorties cyclistes vont être organisées. Les CM1 iront à l'abbaye de Celles sur Belle. De petites sorties seront organisées en après-midi, afin de préparer une grande sortie le 03 avril.

Des parents accompagnateurs ayant **l'agrément** sont nécessaires.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

- **Les effectifs** sont en hausse par rapport à l'année dernière, à la même période : 28 CP, 30 CE1, 27 CE2, 28 CM1, 27 CM2 pour un total de 140 élèves.

- **Travaux** : Nous passons sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Mellois en septembre 2018. Un recrutement est actuellement organisé pour gérer les travaux des écoles. Nous attendons sa création pour planifier les prochains travaux.

Une demande faite par les élèves de CM2 est transmise à la mairie pour retracer les lignes dans les cours.

- **Budget : Présentation des dépenses sur l'année scolaire 2016-2017**

MAIRIE : Fournitures (62,4%), papier (3,1%), bibliothèque (0,6%), manuels (29,5%), matériel pédagogique (4,4%).

CAE : Sorties scolaires et animations (99,6%), assurances (0,4%). Le total des subventions des communes et de l'APE s'est élevé à 2191,10€.

Carnaval : Le carnaval aura lieu le vendredi 06 avril. Les enfants viendront déguisés le matin, ils défileront dans les rues l'après-midi. Le thème de déguisement proposé est en lien avec le thème de travail de l'année, « au fil du temps ». Le « bonhomme carnaval » est en cours de préparation par la classe de CM2. L'APE offrira un goûter à l'issue de la déambulation dans la salle du marais.

Pour les activités sportives, la mairie met à notre disposition deux salles, dont la salle du parquet. Les CE1 et les CM1 s'y rendent deux fois par semaine pour y pratiquer des activités de lutte, d'acroport. Ils s'y rendent à pied.

Nous aurons besoin de nombreux parents accompagnateurs ayant les agréments, pour accompagner les activités Kayak, les activités piscine et les activités de cyclisme.

La mairie souhaite célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale et propose à l'école de bien vouloir s'y joindre. L'équipe enseignante indique que cela est effectivement prévu.

Bien que l'école passe sous la responsabilité de la communauté de communes, la mairie continuera à offrir un spectacle de Noël aux élèves des écoles.

Les parents souhaitent signaler un souci au niveau de la cantine : les élèves de CP et de CE1 semblent régulièrement privés de récréation lors de la pause méridienne. De plus, certains enfants se plaignent de la façon dont parfois on s'adresse à eux et de ne pas avoir le temps de finir de manger. A ce sujet, les élèves de CM2 ont remis un courrier à la mairie indiquant qu'ils souhaitaient revenir à un service unique, mais dans de meilleures conditions que celles qu'ils avaient avec le préfabriqué.

Fait à Brioux-sur-Boutonne, le 15 mars 2018

Le Président du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance

CHARLES Florent.

POUSTAY MORERA Christine